

UNIVERSITE TOURS

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, session 2023

Le président de l'université de Tours, EPCSCP, Monsieur Arnaud GIACOMETTI,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, au titre de l'année 2023 :

Monsieur SAVARY David, ingénieur d'études de classe normale, Président, Université de Tours, Tours.

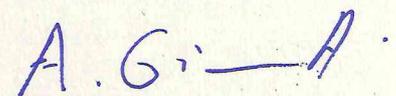
Madame BOGART Stéphanie, ingénieure d'études de classe normale, Experte, Université d'Angers, Angers.

Monsieur BOLIVAR-RACAIGNE Christophe, ingénieur d'études hors classe, Université de Tours, Tours.

Madame LE BRIS Frédérique, IGR RF, Université de Tours, Tours.

Fait à Tours, le 26 juin 2023

Le Président
de l'Université de Tours,



Arnaud GIACOMETTI